

Nous aurons le temps au moment du compte administratif d'étudier l'emploi qui a été fait des fonds déjà réservés pour les travaux décidés. Je ne citerai que pour mémoire les plus importants:

- Marche de Gentaillac . . . . . 8 millions
  - achèvement du Salais de Congres . . . . . 3.800.000 frs
  - achèvement du Salais de Congres . . . . . 11.390.000 frs
  - achèvement de l'école Jules Ferry . . . . . 20.000.000 frs
  - étude de l'aménagement du Fort . . . . . 9.421.641 frs
- que vous trouverez avec lieu d'autres dépenses dans le budget supplémentaire 1957.

Je me le rappelle d'ailleurs que pour situer les dépenses importantes dont l'actuel budget de 1958 fait état.

Le budget primitif 1958 est consacré comme tous les budgets par deux parties:

- La 1<sup>re</sup> qui comporte les recettes et les dépenses obligatoires et habituelles
- La 2<sup>e</sup> qui comporte les recettes et les dépenses exceptionnelles.

De la première partie qui se trouve en augmentation sur la partie correspondante du budget précédent nous ne dirons seulement qu'une chose: cette augmentation correspond aux indications qui nous viennent de haut lieu.

- Elle est surtout partiellement sensible;
- au chapitre I. - 7 millions; ce qui correspond aux 20% qui nous ont été indiqués par les services préfectoraux;
- au chapitre 27 qui permet de régler les dépenses d'assistance qui passent de 12 millions à 17 millions.
- aux dépenses imprévues qui passent de 7 millions à 13.500.000 frs

- La construction de
- La construction de
- La construction de

La construction du Casi

Je passe sur les m pour leur vous situer la q Le 2 novembre 1957 Le 10 décembre, il Il doit d'abord pr point de la situation. Travaux.

dans le même tem le point de réalisation. et c'est la raison pour laq

Dès que ces travaux administratifs, pour un point de vue sommes-dont elle pour me peut et ne doit et c'est pourqu'on le été gonflé par le préam budget porte dans le a demandée le vote de recouvrement que sur la La construction de l'Eccl Elle est, commence